

A R R E T E 2901800000 PLA005
 PORTANT INTEGRATION DANS LE CADRE D'EMPLOIS
 DES SECRETAIRES DE MAIRIE
 DE MLE PLASSARD SYLVIE
 SECRETAIRE DE MAIRIE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE : COMMUNE DE BRENNILIS
 29690 BRENNILIS

VU LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982 MODIFIEE, RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS,
 VU LA LOI N° 83-634 DU 13 JUILLET 1983 MODIFIEE, PORTANT DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES,
 VU LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, PORTANT DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE,
 VU LE DECRET N° 96-101 DU 06/02/1996 AVEC EFFET DU 01/08/1995, FIXANT L'EHELLE INDICIAIRE APPLICABLE A CE GRADE,
 VU LE DECRET N° 96-101 DU 06/02/1996 AVEC EFFET DU 01/08/1995, FIXANT LA DUREE DE CARRIERE APPLICABLE A CE GRADE
 CONSIDERANT QUE MLE PLASSARD SYLVIE
 BENEFICIE DE DROIT, DE CES NOUVELLES DISPOSITIONS,

A R R E T E

ARTICLE 1: LA SITUATION DE MLE PLASSARD SYLVIE
 NE(E) LE 25/02/66 EST ETABLIE COMME SUIT :

I	SITUATION ACTUELLE	I	SITUATION NOUVELLE	I
I	A COMPTE DU 01/05/1995	I	A COMPTE DU 01/08/1995	I
I	02 ECHELON	I	02 ECHELON	I
I	SECRETAIRE DE MAIRIE	I	SECRETAIRE DE MAIRIE	I
I	IB 380 IM 344	I	IB 410 IM 363	I
I	ANCIENNETE DANS L'ECHELON	I	RELIQUAT D'ANCIENNETE	I
I	00 AN(S) 00 MOIS 00 JOUR(S)	I	00 AN(S) 00 MOIS 00 JOUR(S)	I

ARTICLE 2: LE SECRETAIRE GENERAL EST CHARGE DE L'EXECUTION DU PRESENT ARRETE QUI SERA:

- TRANSMIS AU REPRESENTANT DE L'ETAT,
- TRANSMIS AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION,
- TRANSMIS AU COMPTABLE DE LA COLLECTIVITE,
- NOTIFIE A L'INTERESSE(E).

FAIT A : BRENNILIS
 LE : 15 Mars 1996

LE MAIRE

- . CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITE LE CARACTERE EXECUTOIRE DE CET ACTE,
- . INFORME QUE LE PRESENT ARRETE PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTE DE LA PRESENTE NOTIFICATION.
- . NOTIFIE LE
 SIGNATURE DE L'AGENT

Plasard

COURRIER ARRIVE

27 MAR 1996